

# MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'OEUVRE

## PROCEDURE ADAPTEE RESTREINTE



**Maître d'ouvrage : Mairie de Plouégat-Guerrand**

**13 Place du Bourg**

**29620 PLOUÉGAT-GUERRAND**

**Tél : 02.98.79.90.09**

**Courriel : [secretariat@plouegat-guerrand.bzh](mailto:secretariat@plouegat-guerrand.bzh)**

**OBJET DU MARCHE**

**REGROUPEMENT SCOLAIRE SUR UN SEUL SITE**

## REGLEMENT DE CONSULTATION

Date et heure limites de remise des candidatures : **11/01/2021 à 12 heures**

Date et heure limites de remise des offres : **08/02/2021 à 12 heures**

## Article 1 - Acheteur

### Le pouvoir adjudicateur :

Mairie de Plouégat-Guerrand  
13 Place du Bourg  
29620 PLOUÉGAT-GUERRAND

## Article 2 - Objet de la consultation

### 2.1 - Objet du marché

La consultation porte sur un marché de maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement de l'école du haut dans la maison de pays et l'ancienne menuiserie en vue de réunir les deux sites scolaires.

L'enveloppe financière prévisionnelle des travaux de regroupement scolaire y compris la garderie est fixée à **413 350,00 euros HT**. La part de l'enveloppe budgétaire affectée à la réalisation de la chaufferie bois est de **119 786,00 euros HT**.

Le candidat postulera pour les missions suivantes :

#### Missions principales :

Etudes d'avant projet sommaire  
Etudes d'avant projet définitif  
Etudes de projet  
Assistance à la passation des contrats de travaux  
Visa  
Direction de l'exécution des contrats de travaux  
Assistance aux opérations de réception

#### Autres missions :

Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC)  
Mission de Coordination SSI (Système de Sécurité Incendie)

### 2.2 - Procédure de passation

La consultation prend la forme d'une procédure adaptée en application des articles R.2124-1 et R.2323-4 du Code de la Commande Publique.

Il s'agit par ailleurs d'une procédure restreinte sur compétences, références et moyens sans remise de prestation.

Le choix sera effectué en 2 phases :

1 – Appel à candidature pour sélection de 3 candidats minimum. Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur à ce nombre, le pouvoir adjudicateur peut poursuivre la procédure avec les candidats ayant les capacités requises.

2 - Ces candidats seront invités à remettre une offre après une audition et visite en commun obligatoire du site avec le maître d'ouvrage.

### **Article 3 – Délai d'exécution**

Le délai d'exécution des prestations court à compter de la date de réunion de démarrage qui se tiendra dans les 15 jours après la notification du marché.

Le déroulement de ce marché est prévu sur 18 mois (à compter de la notification ou ordre de service). La mission de maîtrise d'œuvre doit démarrer en mars 2021 et à titre prévisionnel la réception des travaux est souhaitée au printemps 2022.

### **Article 4 - Modalités de financement et de paiement**

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

### **Article 5 – Forme juridique des attributaires**

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

### **Article 6 – Délai de validité des propositions**

Le délai de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions. Pour les marchés en procédure adaptée, ce délai court à partir de la remise de la dernière offre en cas de négociation.

### **Article 7 – Variantes et options**

#### **7.1 - Variantes**

Les variantes techniques ne sont pas autorisées.

#### **7.2 - Options**

Il n'est pas prévu d'option.

### **Article 8 – Dossier de consultation**

#### **8.1 – Contenu du dossier de consultation**

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- le présent règlement de la consultation
- l'acte d'engagement et son annexe
- le CCAP
- le CCTP
- le programme

#### **8.2- Mise à disposition du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation : <https://www.megalisbretagne.org/>. Il est également disponible à la mairie de Plouégat-Guerrand, aux horaires d'ouverture au public.

### 8.3 - Modification de détail au dossier de consultation

La collectivité se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail au dossier de consultation sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

#### Article 9 – Langue de rédaction des propositions

Les propositions doivent être rédigées en langue française.

#### Article 10 – Unité monétaire

Le pouvoir adjudicateur conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s).

#### Article 11 – Déroulement de la procédure

Consultation organisée en 2 temps :

	Etape	Date
1	Appel d'offres (DCE complet) publié sur MEGALIS	04/12/2020
	Date limite de réception des candidatures	11/01/2021 – 12 heures
	Examen des candidatures Sélection de 3 candidats minimum	16/01/2020
	Envoi des réponses négatives aux candidats non retenus	Semaine 3
2	Envoi des convocations en vue de la visite en commun du site	Semaine 3
	Visite en commun du site	20/01/2021
	Date limite de réception des offres	08/02/2021– 12 heures
	Audition des candidats	10/02/2021
	Analyse des offres	Semaine 7
	Attribution du marché	Semaine 8
	Information des candidats non retenus	Semaine 9
	Notification du marché	Semaine 10

#### Article 12 – Dossier

##### 12.1 – 1<sup>ère</sup> phase – phase de sélection des candidats

###### 12.1.1 : documents à produire

- la déclaration du candidat : imprimés DC1-DC2 conseillés à compléter (ou justificatifs mentionnés à l'article 48 du décret 2016-360) - Imprimés DC1 et DC2 disponibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>
- une note de présentation du candidat et/ou de l'équipe présentant les compétences et les moyens de chaque membre.  
L'équipe devra obligatoirement être composée :
  - o d'un Architecte (mandataire de l'équipe)

- d'un Bureau d'études thermiques
  - et de toute autre compétence qu'elle jugera nécessaire pour mener à bien sa mission (ex: paysagiste, économiste, Bureau d'étude structure, etc.).
- une liste des principales références du candidat en matière de réalisation dans le même domaine et précisant la nature des opérations, le nom du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, le type de mission exercée et le rôle réel tenu par le candidat dans l'opération présentée, le montant des travaux, la surface et l'année de réalisation.
  - une sélection de 3 références illustrées de projets ou d'études (nom du maître d'ouvrage, date, mission effectuée) ou d'expériences en agence (en précisant la mission exacte effectuée dans ce dernier cas). Chaque référence sera présentée sur un format A3 recto uniquement.

### 12.1.2 : Echéances et conditions de remise des plis

#### **Par dépôt électronique :**

Le dépôt électronique des plis s'effectue exclusivement sur le site :

<https://marches.megalisbretagne.org>

Les candidats trouveront sur ce site un «guide utilisateur» téléchargeable qui précise les conditions d'utilisations de la plate-forme, notamment les pré-requis techniques et certificats électroniques nécessaires au dépôt d'une offre dématérialisée.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Les candidats sont invités à tester la configuration de leur poste de travail et répondre à une consultation test, afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'environnement informatique.

Ils disposent sur le site d'une aide qui expose le mode opératoire relatif au dépôt des plis Electroniques (se référer à la rubrique « aide » de la plateforme).

#### **Ou par dépôt en mairie :**

Les candidats transmettent leur offre, en 2 exemplaires : 1 papier et 1 dématérialisé (CD/DVD/clé USB) et sous pli cacheté portant la mention suivante : " REGROUPEMENT SCOLAIRE SUR UN SEUL SITE – 1<sup>ère</sup> phase - NE PAS OUVRIR ".

Les offres devront être remises contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de PLOUÉGAT-GUERRAND

13 Place du Bourg

29620 Plouégat-Guerrand

(horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h)

ou, si elles sont envoyées par la poste, devront l'être par pli recommandé avec avis de réception postal à l'adresse ci-dessous :

Mairie de PLOUÉGAT-GUERRAND

13 Place du Bourg

29620 Plouégat-Guerrand

La date limite de réception des candidatures est le : **11/01/2021 à 12 heures.**

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées, soit le 10/01/2021 après 12 heures ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

### 12.1.3 : critères de sélection des candidatures

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- compétences, moyens, références.

## **12.2 – 2ème phase – offre**

Une visite des lieux sera organisée le 20 janvier 2021 pour les candidats sélectionnés. Lors de cette visite seront présentés et expliqués les attentes et les enjeux de l'opération. Le maître d'ouvrage répondra aux questions des candidats sur le programme ou le règlement de consultation et lèvera les zones d'ombres éventuelles.

Une audition des candidats sélectionnés sera organisée le 10/02/2021. Une convocation écrite confirmera la date et précisera l'heure de l'entretien. La durée et le contenu seront identiques à l'ensemble des candidats, dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats et du principe de transparence.

Lors de cette audition chaque équipe sera invitée à se présenter en précisant les compétences et le rôle de chacun, à présenter ses références et à expliquer la méthode de travail et le calendrier qu'il envisage pour cette opération.

Lors de cette audition, les candidats remettront leur offre, en main propre.

### 12.2.1 : documents à produire

- L'acte d'engagement et son annexe 1 (répartition des honoraires par élément de mission et par cotraitant) complétés. L'offre de prix précisera également le coût horaire des différents consultants par élément de mission, incluant toutes les différentes composantes (réunion, atelier, déplacements, rédaction).
- Une note méthodologique format A4 précisant les informations suivantes :
  - Organisation formelle de l'équipe : présentation des différents intervenants affectés à l'opération, identification, compétences et expérience.
    - (CV détaillé des personnes intervenant sur ce marché)
  - Perception générale du site et méthodologie qui sera utilisée pour mener à bien cette étude. Elle précisera notamment l'organisation détaillée de son équipe pour mener à bien l'opération en cohérence avec les objectifs fixés, tant pour les études que pour la phase chantier. Faire apparaître les étapes et les documents clés.
  - Un projet de planning, au regard de son carnet de commande en cours, avec l'estimatif du nombre d'heure prévu par encadrant, ingénieur, technicien, ...Les heures seront ventilées par mission.
- Sous enveloppe : une offre financière pour chaque élément de mission, ventilée par phase et par intervenant, dûment complétée, datée et signée ; l'offre de prix précisera également le coût horaire des différents consultants et le coût unitaire des différentes composantes supplémentaires de la mission (réunion, atelier, etc.)

**Sont strictement exclues à ce stade : toutes les prestations, qu'elles soient graphiques ou écrites, ayant pour objet de présenter un début de projet ou intention architecturale.**

Dans le cadre de cette procédure adaptée sans remise de prestation, il est précisé qu'il ne sera versé aucune indemnité.

Conformément à l'article 55 du Décret, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur les certificats et attestations prévus à l'article 51 du même décret.

Les délais d'exécution des documents d'études sont fixés à l'acte d'engagement et ne peuvent en aucun cas être modifiés.

Toute offre qui ne contiendrait pas tous les éléments précités sera jugée irrégulière.

#### 12.2.2 : Echéances et conditions de remise des plis

Les candidats transmettent leur offre, en 2 exemplaires, 1 exemplaire papier et un dématérialisé (CD/DVD/clé USB) et sous pli cacheté portant la mention suivante : " REGROUPEMENT SCOLAIRE SUR UN SEUL SITE – 2<sup>ème</sup> phase - NE PAS OUVRIR ".

Les offres devront être remises contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de PLOUÉGAT-GUERRAND

13 Place du Bourg

29620 Plouégat-Guerrand

Ou, si elles sont envoyées par la poste, devront l'être par pli recommandé avec avis de réception postal. à l'adresse ci dessous :

Mairie de PLOUÉGAT-GUERRAND

13 Place du Bourg

29620 Plouégat-Guerrand

La date limite de réception des offres est le : **08/02/2021 à 12 heures.**

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées, soit le 08/02/2021 à 12 heures ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

#### 12.2.3 : critères d'attribution

Les candidats présélectionnés sur leur « compétences, références et moyens » et qui auront présenté un dossier conforme à l'article 12.2 du présent règlement seront évalués et jugés selon les critères ci-dessous :

- La pertinence de la méthode et du calendrier
- La pertinence et l'intérêt des références
- La capacité et la motivation de l'équipe à répondre au projet
- L'adéquation du devis financier avec la méthode de travail proposée et le projet communal

Le candidat qui répondra le mieux à l'ensemble de ces problématiques sera réputé proposer l'offre la plus avantageuse.

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Après ouverture des plis, les offres incomplètes sont réputées irrégulières et seront par conséquent éliminées.

### **Article 13 – Négociation**

Les candidats sont avertis que la phase de négociation n'est qu'éventuelle et que la personne publique attend d'eux leur meilleure proposition dès la remise des offres. La négociation pourra se faire par courrier électronique.

### **Article 14 – Renseignements complémentaires**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats transmettront leurs questions, par écrit et de préférence par courriel :

- **au plus tard 7 jours avant la date de remise des candidatures, soit avant le 04/01/2021**
- **au plus tard 5 jours avant la date de remise des offres, soit avant le 03/02/2021**

Ils devront s'adresser à :

Mairie de PLOUÉGAT-GUERRAND  
13 Place du Bourg  
29620 Plouégat-Guerrand  
secretariat@plouegat-guerrand.bzh